Boucle dans le Sud de la Forêt de Rougeau

Une randonnée proposée par 6serge3

Cette randonnée vous fera découvrir le Sud de la Forêt de Rougeau qui possède beaucoup plus de relief que la partie Nord. Vous bénéficierez des beaux points de vue sur la vallée de la Seine. Vous serez surpris par le Domaine bucolique du Pavillon Royal et le Gardien de la Forêt.

Randonnée n°1066763

Durée :	2h45	**Difficulté :**	Facile
Distance :	9.33km	**Retour point de départ :**	Oui
Dénivelé positif :	37m	**Activité :**	A pied
Dénivelé négatif :	35m		
Point haut :	96m	**Commune :**	Saint-Pierre-du-Perray (91280)
Point bas :	58m		

Description

Départ du parking à droite de la D446, presque en face du parc de loisir Babyland, en venant de Saintry-sur-Seine.

(**D/A**) Prendre la route goudronnée, interdite aux voiture, (Route du Ravin du Gouffre) qui entre dans la Forêt et la suivre au Sud.

(**1**) Tourner à droite avec la route (route de Traverse) et passer devant un panneau d'informations et un étang parfois à sec. Virer ensuite à gauche (Route Forestière des Bruyères). Environ 150 m après ce tournant, juste avant un tout petit pont sur un ru, il y a un chemin sur la droite.

(**2**) Emprunter ce chemin et tout de suite après prendre le chemin sur la gauche qui passe au-dessus du petit ru. Suivre ce chemin qui mène à la Route de Villedon. Peu avant d'atteindre cette route, virer à gauche.

(**3**) Prendre à gauche la route goudronnée de Nandy également appelée Route Forestière de l'Inspecteur, et repartir en forêt. Après environ 100 m de parcours on peut admirer sur la droite un des plus beaux chênes de la Forêt, le Chêne de la Commery. Au croisement avec la Route des Bruyères, continuer tout droit et entamer une descente. Passer le pont en bas de la descente.

(**4**) Le pont franchi, prendre tout de suite à droite le chemin qui suit le ruisseau, le Ravin du Gouffre. Après 300 à 400 m, son eau peut disparaître sous terre, mais le lit reste toujours visible. Longer ce ruisseau par ce chemin qui lui est parallèle jusqu'à un tournant qui est suivi d'une forte descente.

(**5**) Dans ce tournant avant la descente, prendre le premier chemin sur la gauche qui mène à un espace dénudé en haut d'une falaise. Suivre le bord de la falaise qui est en fait le haut d'une ancienne carrière et d'où l'on a un beau point de vue sur la Seine. Prendre le chemin en prolongement. Éviter les sentiers qui partent sur la droite et qui descendent en direction de la Seine. Le chemin aboutit à l'extrémité du Chemin des Merles, goudronné, qu'il faut suivre à droite (rares voitures). Au premier embranchement suivre tout droit et gagner le Chemin du Gouffre lui aussi goudronné. Le suivre par la droite. Peu après un tournant à 90° (Avenue du pavillon Royal), à environ 250 m, se trouvent sur la droite, les grilles du Domaine du Pavillon Royal.

(**6**) Franchir les grilles, passer entre un château sur la gauche et une dépendance sur la droite. Suivre le chemin qui longe la palissade côté gauche. Arriver à une ferme où tout de suite après prendre le chemin sur la droite pour gagner la grande prairie

Points de passages

D/A **Parking en face du parc de loisir Babyland**
N 48.58862° / E 2.516379° - alt. 91m - km 0

1 **Carrefour de la Boucle**
N 48.584831° / E 2.516808° - alt. 89m - km 0.47

2 **Bifurcation sur la droite**
N 48.583341° / E 2.514068° - alt. 90m - km 0.79

3 **Route Forestière de l'Inspecteur**
N 48.580359° / E 2.50683° - alt. 91m - km 1.47

4 **Pont**
N 48.580814° / E 2.519271° - alt. 84m - km 2.38

5 **Chemin à gauche dans le virage**
N 48.575558° / E 2.522678° - alt. 66m - km 3.05

6 **Domaine du Pavillon Royal**
N 48.575234° / E 2.546956° - alt. 89m - km 4.99

7 **Route des Écuyers**
N 48.581573° / E 2.541453° - alt. 88m - km 6.83

8 **Carrefour du Dauphin**
N 48.581265° / E 2.531872° - alt. 91m - km 7.54

D/A **Parking en face du parc de loisir Babyland**
N 48.58862° / E 2.516395° - alt. 91m - km 9.33

Copie, vente et diffusion interdites - HawJxzzJ

centrale. En passant, observer sur la gauche, au loin, un petit château XVIIIe siècle, le Pavillon Bouret. Se diriger vers le petit pavillon de style Napoléon III qui doit être restauré où l'on a un beau point de vue sur la Seine. Pour retourner à l'entrée du Domaine utiliser le chemin en bord de plateau et quitter le domaine.

(**6**) Emprunter en face l'Allée Bourette qui est goudronnée.

(**7**) La quitter à la deuxième intersection en prenant la Route des Écuyers à gauche. Elle traverse la Route de Saint-Jean, continuer tout droit et arriver au Carrefour du Dauphin.

(**8**) Prendre la troisième à droite qui est la Route du Petit Cavalier, goudronnée. À la première intersection prendre à gauche la Route de Traverse. Attention en période de pluie, non goudronnée, elle peut être très boueuse. La suivre jusqu'à son débouché dans la route goudronnée déjà empruntée au début de la randonnée.

(**1**) Suivre la route à droite pour retrouver le parking du départ (**D/A**).

Informations pratiques

Le parcours est équipé de points aménagés pour les pique-niques, en particulier 100 m avant à proximité de l'étang table et bancs. Des bancs sont aussi installés au Carrefour de la Route Forestière de l'Inspecteur avec la Route Forestière des Bruyères ainsi qu'au Carrefour du Dauphin.

Si la saison a été trop pluvieuse, pour éviter la Route de Traverse, aller tout droit au Carrefour du Dauphin (**8**), ce qui fait emprunter la Route Forestière de l'Inspecteur. En la suivant tout droit retrouver le point (**4**). Remonter alors par la droite le Chemin du Ravin du Gouffre, le long du ruisseau qui vous mènera au chemin goudronné déjà emprunté, voir plus haut, menant au parking de départ (**D/A**).

A proximité

Les points de vue sur la Seine sont signalés dans la description de la randonnée.
Des arbres remarquables sont à admirer : Chêne de la Commery et certains arbres du Domaine du Pavillon Royal (cèdre du Liban, séquoia géant).
Une carrière et ses fours à chaux. La Chaux était évacuées par voie fluviale. Un port était aménagé sur la Seine juste en dessous comme en atteste quelques pieux qui en émerge et qui fond le bonheur des cormorans.
Ne pas rater le Gardien (de la Forêt) œuvre monumentale de l'artiste allemande Gloria Friedman à environ 500 m du début de l'Allée Bourette et à environ 15m sur la gauche. Un panneau en bordure d'allée donne des précisions sur cette œuvre.
Le Domaine du Pavillon Royal: Étienne-Michel Bouret (1710-1777) était un financier richissime, intendant du Roi, Fermier Général.....Peu à peu il se constitua un énorme domaine en Forêt de Rougeau et il fit construire à partir de 1755 un château inspiré de celui de Marly dans l'espoir d'y recevoir le Roi lorsque celui-ci chassait en Forêt de Sénart. Louis XV y vint une fois. Le Château et son Parc étaient considérés comme un des plus bels ensembles du temps. Bouret fit aussi tracer dans la Forêt l'Allée Bourette pour rejoindre l' Allée Royale et par là la Forêt de Sénart afin de faciliter la chasse à courre dans les 2 forêts.
Le château fut détruit en 1822 , un nouveau château, c'est le château que l'on voit actuellement à l'entrée du domaine fut construit et le parc restructuré en parc à l'anglaise. . Sur le Domaine on observe une belle ferme du XIX siècle, un pigeonnier, le pavillon Bouret, des prairies, un pavillon Napoléon III et des œuvres d'art installées par l'Agence des Espaces Verts (AEV) de l'Île de France, propriétaire du Domaine. Le Château, la Ferme, le Pavillon Bouret appartiennent à des propriétaires privés.
Donnez-nous votre avis sur : https://www.visorando.com/randonnee-boucle-dans-le-sud-de-la-foret-de-rougea/

Copie, vente et diffusion interdites - HawJxzzJ

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Copie, vente et diffusion interdites - HawJxzzJ

Visorando
Préparer et partager ses randos

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée

BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.

CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...

S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.

PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée

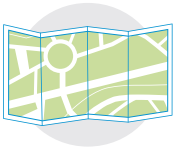

RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).

RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.

RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...

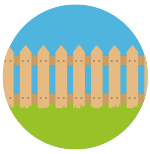

REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.

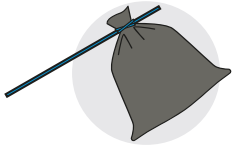

RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.

ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.

GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.

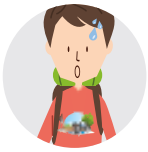

LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.